

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique. — JANVIER
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	MOY-ENNE	MINI-MUM	MAXI-MUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domi- DIR.	FOR- CE	ÉTAT DU CIEL
19	6.6	7.7	5.3	731.7		NE	faibl.	couv

Brouillard en bas Chaumont. A Chaumont, à 1 h. température + 1°. Brouillard environ jusqu'à 750 m.

NIVEAU DU LAC:

Du 21 janvier (7 heures du matin): 429 m. 40

Pharmacie ouverte dimanche

22 janvier:
E. BAULER, Croix-du-Marché.

PUBLICATIONS MUNICIPALES

La Direction des Finances rappelle aux porteurs des titres ci-après désignés que ces obligations sont remboursables à la Caisse Municipale et qu'elles ont cessé de porter intérêt dès le 31 décembre dernier:

Emprunt 1866. N° 53, 77. 2 Obligations de fr. 2,000 l'une.

Emprunt 1871. N° 91. 1 Obligation de fr. 1,000.

Emprunt 1874. N° 359, 399. 2 Obligations de fr. 1,000 l'une.

Emprunt 1884. N° 981. 1 Obligation de fr. 1,000.

Neuchâtel, 20 janvier 1888.

Direction des finances.

En conformité de la loi municipale, les personnes domiciliées dans le ressort municipal de Neuchâtel et qui possèdent des immeubles dans d'autres localités du canton, sont invitées à remettre au bureau des finances de la Municipalité, d'ici au 31 janvier courant, une déclaration signée, indiquant, avec l'adresse du contribuable, la situation, la nature et la valeur des dits immeubles. Les contribuables qui n'auront pas remis cette déclaration dans le délai indiqué, seront soumis à l'impôt sur le chiffre entier de la taxe de l'Etat. Il ne sera pas tenu compte des déclarations antérieures.

Neuchâtel, le 20 janvier 1888.

Direction des Finances.

En conformité de la loi municipale, les personnes non domiciliées à Neuchâtel, mais possédant des immeubles dans le ressort municipal, sont invitées à adresser au bureau des finances, d'ici au 31 janvier courant, une indication précise de la situation, valeur et nature des dits immeubles. Les contribuables qui n'envoieront pas cette déclaration seront taxés sans recours par la Commission.

Neuchâtel, le 20 janvier 1888.

Direction des finances.

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'IMMEUBLE à NEUCHÂTEL

La masse bénéficiaire de dame Moser née Binggeli, à Neuchâtel, exposera en vente par voie d'enchères publiques, par le ministère du notaire Beaujon, l'immeuble dépendant de cette succession, situé à la rue Fleury, renfermant logements et restaurant, connu sous le nom de « l'Hôtel de l'Écureuil », et désigné au cadastre comme suit:

Art. 2245, plan folio 3, N° 211. Rue Fleury, cour de 12 mètres carrés.

Art. 2246, plan folio 3, N° 210. Rue

Fleury, allée, remise et logements de 24 mètres carrés.

Art. 2247, plan folio 3, N° 217. Rue du Château et rue Fleury, logements et cave de 55 mètres carrés.

L'immeuble assuré contre l'incendie pour fr. 9000, est d'un rapport élevé et assuré.

La vente aura lieu **jeudi 2 février 1888, à 2 heures après midi, à l'Hôtel-de-Ville, salle de la Justice de Paix.** L'adjudication sera prononcée séance tenante, en faveur du plus offrant, sans ultérieure ratification.

S'adresser pour visiter l'immeuble et pour tous renseignements, au syndic de la masse, le citoyen **James-Eug. Bonhôte, licencié en droit et avocat, à Neuchâtel.**

Neuchâtel, le 18 janvier 1888.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Le **lundi 23 janvier, à 2 heures après midi**, le syndic à la masse en faillite **A.-B. Mayet** fera vendre par voie d'enchères publiques un cheval de trait poil brun, ainsi qu'une magnifique chienne âgée de 2 ans.

Les enchères auront lieu à l'écurie **Patthey, ruelle Dublé 1.**

GRANDES ENCHÈRES

DE
Biens meubles et Objets mobiliers

AU
GRAND - SAVAGNIER

Lundi 30 janvier 1888, dès 9 heures du matin, les citoyens **Paul-Frédéric SANDOZ** et **Christian-Louis GEISER**, agriculteurs au Côté, exposent en vente aux enchères publiques, devant la maison du citoyen **Ernest VULLIOMENET**, menuisier au **Grand-Savagnier**, les biens meubles et objets mobiliers ci-après désignés:

Six lits complets dont un avec bois d'acajou, quatre avec bois de noyer poli et un avec cage de fer, un petit lit d'enfant, quatre duvets, trois tables de nuit, cinq chaises avec placets de jonc, six dites en noyer, un ameublement de salon neuf, comprenant un canapé (causeuse), deux fauteuils rembourrés, quatre chaises rembourrées, deux tabourets, le tout recouvert en reps rouge, une bibliothèque en noyer poli, une grande glace décorée, deux paires de grands rideaux et une table ronde sculptée en noyer poli, une table ronde fumoir en bois noir sculpté, une table mosaïque en noyer poli, une grande table en noyer poli avec pieds tournés, une table ronde en noyer, une table ovale en noyer, deux tables ordinaires en sapin, une table de fer pour jardin, un buffet console à argenterie avec porte vitrée, une console avec plateau de marbre, un fauteuil rembourré en reps brun, une table ovale en noyer, un violon avec boîte, un pupitre à musique, deux lavabos en bois dur, une garde-robe, une commode, un dressoir, un pupitre, un canapé-lit, un lavabo en noyer poli avec dessus de marbre, deux glaces, vaisselle, verrerie, services de table, etc., deux fusils de chasse avec accessoires, calibre 12 et 16, une jument portante âgée de 7 1/2 ans, un harnais à l'anglaise, un harnais de travail, une voiture à ressorts, avec capote mobile, à limonière et à flèche, un char à échelles complet presque neuf, un dit à échelles et pont, une glisse à bois presque neuve, un hâche-paille, une selle anglaise, une grande scie à dents de loup, 300 bouteilles vides, divers outils aratoires, un petit fourneau

de fer, 40 poules et 4 coqs et d'autres objets dont le détail est supprimé.

Il sera accordé quatre mois de terme pour le paiement. 3% d'es-compte au comptant.

A vendre en outre de gré à gré 300 bouteilles de Bordeaux, verre perdu, 100 bouteilles de vieux Maçon, verre perdu, 100 mesures de pommes de terre Impérator rouges, 30 mesures Erli pour semens. S'adresser en l'étude du notaire soussigné ainsi que pour tous renseignements relatifs aux enchères.

Cernier, le 10 janvier 1888.

(H. 19 Ce.) **JULES MOREL**, not.

ANNONCES DE VENTE

A vendre une jeune vache prête à vêler. S'adresser à **Charles-F. Colin**, à Serruue-sur-Corcelles.

AROME -- ÉCONOMIE -- SAVEUR

CAFÉS TORRÉFIÉS

Ch. **MATHEY**, à Aouvrier

Successeur de **J. BARRELET**, à BEVAIX

Par les soins apportés au choix des différentes sortes de café vert et à leur mélange rationnel, aussi bien que par le procédé perfectionné de torréfaction par lequel les substances aromatiques sont concentrées, ce café fournit une boisson excellente au goût et d'une qualité parfaitement régulière.

Avantages: Économie d'argent et de temps pour la ménagère, garantie de qualité et l'agrément d'avoir toujours un café grillé à point.

Le demander dans tous les bons magasins.

OCCASION

Mise en vente aux prix de facture des

Soldes de lisières

Lisières, semelles de cuir, pour enfants et fillettes, depuis 1.20

Lisières pour femmes, 1.85

Lisières pour hommes, 2.25

Brodequins montants, lisières, 2.95

Cafignons galochés, montants, 4.50

Cafignons galochés, 1er choix, mi-montants, 3.95

A LA MULE D'OR

Rue des Epancheurs

NEUCHÂTEL

AVIS

Le citoyen **Mathias HILDENBRANDT**, maître ferblantier, à Saint-Blaise, a l'honneur d'informer sa bonne clientèle et le public en général, qu'il a transféré son atelier et son magasin dans la maison de **M. le Dr Dardel**, au bas du village de Saint-Blaise.

Il saisit cette occasion pour remercier le public de la confiance qu'il lui a accordée jusqu'ici et le prie de bien vouloir la lui continuer.

Toujours de bonnes couleuses, des lampes de tous genres et un assortiment complet d'ustensiles de ménage, le tout à des prix très modérés.

Saint-Blaise, le 6 janvier 1888.

Le déjeuner le meilleur et le plus économique est une tasse de

Cacao soluble de la fabrique de chocolat de

J. KLAUS, LOCLE

Boîte de 125 grammes, Fr. 1.—
> > 250 > > 2.—
> > 500 > > 3.75

Ce Cacao soluble est spécialement à recommander par sa digestion facile, sa préparation prompte, son arôme exquis et surtout son bon marché. (H. 5432 J.)

1/2 kilo suffit pour 100 tasses.

Dépôt à Neuchâtel: **M. Ch. Petitpierre**.
> à Colombier: **M. Th. Zurcher**, confiseur.

ÉCHALAS

A vendre 6000 échalas d'un an, parés, à 45 fr. le mille au comptant, pris à la ferme du Bataillard, à Bevaix.

BARBEY & Cie

Pour fin de saison:

Laines anglaises au rabais.

AU GRAND DÉBALLAGE

SOUS

L'HOTEL DU RAISIN
NEUCHÂTEL

Pour activer la liquidation, il sera vendu dès aujourd'hui une quantité de vêtements, tels que:

Imperméables val^{nt} 18 fr., à fr. 10.—
Vêtements demi-saison, depuis fr. 8.—

Jaquettes, > > 6.—

Petites robes et vêtements d'enfants . . . depuis > 3.50

Un joli choix de coupons p^r robes, les 10 mèt dep. > 4.90

Tapis en tous genres.

Jerseys laine, val^{nt} 6 fr., à > 3.80

Caleçons, camisoles, en grand choix.

Jupons, tabliers, corsets, depuis > 1.25

Spencers pour hommes, valant 6 fr. 50, à . . . > 4.50

Rideaux Juth, couleurs variées, la pièce depuis > 4.50

Et une quantité d'autres articles trop long à détailler.

A vendre un bon chien de garde, âgé d'un an. S'adresser Port-Roulant 11.

MONT-DORE

CORDIER

1^{re} qualité, en boîtes de 4 à 6 livres, à 65 cent. la livre

Au magasin de comestibles

Charles SEINET
rue des Epancheurs 8.

ROBERT EGLI

ZURICH, 64, rue de la gare.

Draperie. — Nouveautés.
GROS & DÉTAIL.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRE
ORFÈVRE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

SOULIERS DE BAL

Assortiments variés: souliers vernis, chevreau doré et glacé, pour enfants et jeunes gens.

Éléments modèles de Paris.

F. CEHL & C^e
13, Place du Marché, 13.

GÉNISSE croisée Schwytz, prête à véler. S'adresser chez Louis Chautems, à Bôle.

Au Magasin rue de l'Hôpital 8

Bois en bûches sec:

Foyard, les 2 stères . . . Fr. 28
Sapin, les 2 stères. . . > 19

Bois en cercles:

Foyard, par stère de 19 cercles Fr. 17>50
Sapin, > > > > > > 13>

Tourbe, grande et petite, bonne qualité, très sèche. — Prix raisonnable.

Jean LIECHTI, bûcheron.

BOUGIES ANGLAISES

YOUNG

Incomparables comme prix, élégance, durée, brillant et propreté. En dépôt chez **MM. Henri Gacond, F. Gaudard, A. Quinche, Alfred Zimmermann.** (H-4199-Q)

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

CENTRALE

Le soussigné vend toujours la viande de bœuf 1^{re} qualité à 65 cent. la livre; la viande de mouton et de veau 1^{re} qualité, à 75 cent. la livre; viande de porc à 80 cent. la livre.

Gottfried **BAUMANN**, boucher.

VICHY

ADMINISTRATION:

PARIS, 8, boulevard Montmartre, PARIS.

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des sources. — Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les Algèbres et Digestions difficiles.

SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un rouleau pour un bain pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy.

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS EXIGER SUR TOUT LES PRODUITS

MARQUE DE LA COMPAGNIE

Dépôt à Neuchâtel: **Chez Messieur. Et. Jordan, A. Bourgeois et Ch. Fleischmann**, pharmaciens; à Fleurier, chez **E. Andress**, pharmacien.

Bon vin de table, le litre à 55 c.;
Fromage gras de la Brévine, à 90 c. le demi-kilo;

au Magasin **A. ELZINGRE**
RUE DU SEYON 28.

POUR TAILLEURS

A vendre une **bonne machine à coudre**, à bas prix. S'adresser Neuchâtel n° 19, 2me étage.

Confiserie - Pâtisserie

Glukher-Gabriel

7 bis, Faubourg de l'Hôpital.

Toujours grand choix de jolies pâtisseries

PIÈCES A LA CRÈME

Pâtés froids de toutes grandeurs.

Fabrication spéciale soignée pour la vente au détail

Prompte livraison. — Prix modérés.



ED. BARBEZAT
ancien chef de fabrication et fondé de pouvoirs de la maison Borel & Courvoisier de Neuchâtel
Rue de l'Hôpital 18, au 1er Neuchâtel.

Rhabillages de Montres, Pendules.
Bijouterie, Boîtes à musique.

Grand assortiment de montres en tous genres.

Garantie. — Réparations soignées.



La saison actuelle est des plus favorable à l'emploi du

THE BURMANN
purgatif, rafraîchissant, anti-glaireux n'échauffant pas l'estomac et n'irritant pas les intestins comme toutes les pilules purgatives à base d'aloès, etc. Son action est douce et bienfaisante, son emploi facile, son goût agréable. Une tasse tous les matins pour chasser l'excès de bile, purifier le sang, guérir la jaunisse, la migraine, les hémorroïdes, prévenir les étourdissements. La popularité dont jouit le véritable (H. 5330 J.)

THE BURMANN
a fait surgir de nombreuses et mauvaises imitations; exiger dans chaque pharmacie, à 1 Fr. la boîte, la seule bonne préparation de ce genre, le **THE BURMANN**.

35 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LE FIANCÉ D'YVONNE

PAR

MARY SUMMER

Soudain, au milieu du silence, une cloche tinta à toute volée. Pelletier courut vers l'endroit d'où partait le son; à quel que pas, derrière la porte faite de gros madiers, un homme s'escrimait avec une sonnette.

— Comment, encore vous! s'écria le journaliste.

— Je suis là depuis une demi-heure, au moins, carillonnant, tempêtant; impossible d'obtenir le moindre signe de vie; je commençais à croire à une mauvaise plaisanterie de votre part.

— Et j'espère que vous êtes maintenant convaincu de ma bonne foi, monsieur le marquis.

— Laissons là ces vains titres qui ne signifient rien; pour le quart d'heure, je

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

TOUX — ASTHME

Les **Pectorines** (tablettes) du Dr J.-J. Hohl, à Heiden, sont approuvées et recommandées par un grand nombre de médecins contre la **toux, l'enrouement** et les **catarrhes**, ainsi que contre l'**asthme**, les **affections pulmonaires** et les symptômes de la **phthisie**. Nombreux certificats. Se vendent à 75 c. et 1 fr. 10 la boîte dans les pharmacies **Bauler, Bourgeois et Fleischmann, à Neuchâtel; Chapuis, aux Ponts; Bech, Chapuis, Monnier, Parel, à la Chaux-de-Fonds; Strohl, à Fontaines.** (H-3600-Q)

Contre toux et enrouements

PATE PECTORALE FORTIFIANTE

de J. KLAUS, au Locle (Suisse)

Se vend dans toutes les pharmacies. (H. 5334 J.)



LOUIS VADI, à CERNIER (NEUCHÂTEL)

FABRIQUE DE COULEUSES

Couleuses en zinc avec fond de cuivre, étamé dans l'intérieur, se plaçant sur tous les potagers.

SOLIDITÉ INCONTESTÉE.

Paiement: **3 francs par mois** quelle que soit la grandeur. — 10 % d'escompte au comptant.

Foyers pour couleuses. (H. 98 J.)

Prix-courants franco sur demande.

LIPPMANN
CARLSBAD
POUDRES EFFERVESCENTES

préparées à l'aide des sels des sources de Carlsbad, ont été reconnues, dans les cas de troubles gastriques, mauvaise digestion et leurs

suites, **comme le meilleur remède domestique.**

Elles sont généralement recommandées par les médecins pour guérir les affections catarrhales de l'estomac et des intestins, maladies du foie et de la bile, obésité et aigreurs.

En boîtes à 1 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies. En gros pour la Suisse: pharmacie Hartmann, Steckborn. En outre, à Neuchâtel: pharm. Dardel, pharm. Jordan, pharm. Bauler, pharm. Bourgeois; à la Chaux-de-Fonds: pharm. Parel; à Biemme: pharm. Dr Bähler; au Locle: pharm. Theiss; à Yverdon: pharm. Court.

MONT-DORE CORDIER

1^{re} QUALITÉ

à 60 centimes la livre

Au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Epancheurs n° 8.

VER SOLITAIRE
Guérison certaine en 3 heures par les **GLOBULES DE SECRETAN**
Le seul remède infallible, inoffensif, facile à prendre et à digérer.
Employé avec un succès constant dans les hôpitaux de Paris.
Dépôt à Neuchâtel: Ph^{ie} MATHEY

MAGASIN DE MEUBLES

Henri MULLER

rue des Fausses-Brayes, Neuchâtel.

Meubles neufs et d'occasion. — Vente, achat, échange, location et réparations.

Tablettes au jus de réglisse, d'un goût exquis, stomachiques et pectorales,

à la pharmacie Fleischmann.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter des lits en fer, complets ou incomplets. S'adresser sous les initiales A. Z. 176, poste restante, Neuchâtel.

966 Un jeune homme bien au courant de la pâtisserie et confiserie, cherche à reprendre au plus vite, dans une bonne localité, un établissement de confiseur. S'adresser au bureau du journal.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer pour St-Jean 1888 un logement composé de 4 chambres et dépendances, situé rue des Epancheurs 9, au second étage. Pour les conditions, s'adresser au magasin de M. Aug. Béguin-Bourquin, de 9 heures du matin à midi.

On offre à louer de suite, à proximité de la gare, un logement se composant de deux chambres, cuisine, cave, bûcher, avec portion de jardin. S'adresser en l'Etude du notaire A.-Ed. Juvet, à Neuchâtel.

Pour St-Jean 1888, à Vieux-Châtel n° 7, au 1er étage, un logement de cinq chambres et dépendances. S'adresser à Mlle Ritter, Vieux-Châtel n° 17.

— C'est moi-même, chère dame, ainsi qu'une aimable compagne que j'ai laissée là-bas, sur les bords du marais. Surtout, ne refermez pas la porte et ayez la patience de m'attendre quelques instants.

Quand Pelletier revint avec miss Burney et Henriette, la mère Jawureck semblait causer sur un ton assez aigre avec le colporteur.

— Quelle idée, mon cher Pelletier, fit-elle tout bas, d'amener ici ce méchant Joël dont la présence sera certainement désagréable au chevalier?

— Le moyen de l'en empêcher? un gaillard qui vous braque un pistolet sur la poitrine en vous demandant l'adresse des gens; vous en parlez à votre aise, ma bonne dame.

Dans un parloir bien confortable, le chevalier jouait aux échecs avec le fils de son hôtesse, Léon Jawureck, dont le passeport avait servi à M. de Kerbrac pour gagner l'Angleterre.

Adhémar se leva vivement, un peu étonné à l'aspect des brillantes visites qui lui arrivaient. La surprise lui coupait la parole.

— Quoi! Mesdames, balbutia-t-il, vous avez daigné...

— Oui, répliqua gaiement miss Burney, nous avons daigné faire invasion dans votre asile. Pardonnez-le en faveur du motif qui nous amène. Tandis que vous

965 A louer un petit logement de deux chambres, cuisine, bûcher et jardin. Adresse au bureau de la feuille.

AVIS

On offre à louer pour St-Jean prochaine, une jolie propriété située à 15 minutes de la ville, côté ouest, renfermant plusieurs chambres, jardin d'agrément et potager, avec pavillon, terrasse, basse-cour.

Cet immeuble est dans un parfait état d'entretien; il pourrait être aménagé pour un pensionnat, séjour d'été, etc. On y jouit d'une vue très étendue et d'un air pur.

Si cela convient, on pourrait ajouter à cette location une vigne et un petit verger avec arbres fruitiers.

Les renseignements seront donnés par les citoyens **Duvanel & Lambert, à Neuchâtel.**

A louer pour St-Jean un appartement de 5 pièces et dépendances, avec belle terrasse. S'adresser Balance 2, 1^{er} étage.

A louer, pour le 1^{er} mars, un logement de deux grandes chambres et dépendances, remis à neuf, bien situé, au soleil. S'adresser Faubourg du Lac 17.

A louer, route de Saint-Blaise, sous Hauterive, un appartement de 2 chambres, cuisine, cave et bûcher. S'adresser à Jules Savary, tailleur de pierre, au dit endroit.

A louer pour la St-Jean un logement de 3 chambres, eau et dépendances. S'adresser rue de l'Industrie 10, 1^{er} étage.

AVIS

On offre à louer pour St-Jean prochaine, ou plus tôt, si on le désire:

Une maison se composant de quatre chambres, pouvant se chauffer, cave, jardin et dépendances.

Cet immeuble, qui vient d'être complètement remis à neuf, est situé à **Gibraltar, rière Neuchâtel.**

S'adresser **Etude Duvanel & Lambert, à Neuchâtel.**

A louer un appartement au centre de la ville, composé de 4 chambres et dépendances. S'adresser de midi à 2 heures, à M. Comtesse, rue de la Serre 9.

A louer pour de suite une jolie petite maison, tout à fait indépendante, située aux abords de l'Académie. S'adr. Vieux-Châtel 6, au rez-de-chaussée.

A louer pour tout de suite, rue de l'Hôpital 13, un logement d'une chambre, cuisine, cave et dépendances. S'adresser au magasin, même maison.

A louer, pour St-Georges ou St-Jean, un logement de 3 ou 4 pièces. S'adresser rue St-Maurice 12.

A louer pour de suite, à des personnes propres et tranquilles, un logement de deux chambres, cuisine, cave et galetas, remis à neuf. S'adresser Ecluse n° 33, au plain-pied.

A louer un petit logement d'une chambre, cuisine et galetas. S'adresser rue des Moulins 19, au magasin.

A louer pour de suite ou dès St-Jean, un logement de six pièces et dépendances, très bien situé, avec jouissance du jardin. Le bureau du journal indiquera. 956

étiez prisonnier à la Tour Blanche, vos amis ne s'endormaient pas; ils travaillaient pour vous si bien qu'ils ont obtenu la révision de votre dossier et, finalement, une ordonnance de non-lieu. Mon cher enfant, vous êtes libre désormais de vous promener en plein jour dans Hay-Market, Picadilly ou tout autre endroit qui vous plaira.

Adhémar tressaillit de joie.

— Merci, Madame, de venir m'apprendre cette heureuse nouvelle. Je devine la main qui a travaillé à ma délivrance; mais comment, seule, sans appui, Yvonne a-t-elle su réussir où tant d'autres eussent échoué?

— Diable! Quel impair! murmura Pelletier.

Une douche tombant sur les deux femmes n'aurait pas produit un effet plus violent que cette phrase intempestive.

L'excellente Burney se redressa avec une raideur britannique.

— Eh! Monsieur, qui vous parle de cette demoiselle Yvonne? Elle n'est pour rien dans la chose; est-il possible que vous ne compreniez pas que la chère enfant, ici présente, a tout fait?

Depuis la visite d'Yvonne à la Tour, le chevalier s'était habitué à considérer sa cousine comme l'unique personne qui le plaignait et s'inquiétait de son sort; la

A remettre pour St-Jean un logement de cinq chambres, cuisine avec eau, cave et dépendances; belle exposition.

S'adresser au bureau de la Grande Brasserie.

Pour Saint-Jean, quartier des Sablons, un logement de cinq chambres et dépendances, dégagement autour de la maison. S'adresser Pertuis-du-Sault 8, au 3me.

A louer pour St-Jean 1888, rue Dupeyrou n° 1, un beau logement au soleil, 2me étage, se composant de 5 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. à M. Louis Reuter, rue Dupeyrou n° 2, Neuchâtel.

Pour de suite ou dès St-Jean, à remettre, à des gens soigneux, 3 beaux logements. Adresse: Pertuis-du-Sault 12.

A louer, pour la Saint-Jean prochaine, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, au 3me étage de la maison. Place du Marché n° 1.

A louer, pour le 1^{er} avril, 2 chambres, cuisine avec eau, cave et galetas. Chez M. T. Guery, Tivoli 18.

A louer de suite et pour le 24 juin prochain, divers appartements bien situés en ville et à des conditions favorables. — S'adresser en l'étude du notaire Guyot, rue du Môle 3.

A louer de suite et pour St-Jean, cinq beaux appartements de quatre et cinq chambres, avec les dépendances d'usage, dans les prix de fr. 500 à fr. 800. S'adr. étude Vouga, notaire.

A louer pour St-Jean 1888, rue J.-J. Lallemand, un 2me étage, avec balcon, beau logement de 5 pièces et dépendances. Avenue du Crêt, aux Bains.

CHAMBRES A LOUER

A louer de suite une belle chambre non meublée. S'adr. Gibraltar 5, au 1er.

A louer une belle chambre meublée. Rue de l'Industrie n° 22, au rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer. Industrie n° 18, 1er étage.

Chambre et pension pour un jeune homme. Avenue du Crêt 4, 2me étage.

A louer une jolie chambre meublée et chauffable. Ecluse 7, au 1er étage.

Chambre meublée à louer de suite, rue de la Treille 6, au 1er, derrière.

A louer une jolie chambre meublée, exposée au soleil; prix: 12 fr. par mois. Rue de l'Hôpital 18, 4me étage.

De suite ou pour le 1^{er} février, 2 chambres meublées, indépendantes et exposées au soleil. S'adresser Faubourg du Lac 21, au 2me étage.

Chambre pour un coucheur. Rue du Bassin 3, 2me étage.

Belle chambre meublée. Rue Pourtalès 4, 3me étage.

passion pour Henriette, qui avait distraité un instant le cœur du fiancé de mademoiselle de Gaybriant, était tombée durant ce mois de captivité. Il y a dans la vie de ces guérisons imprévues, aux heures sombres où la réflexion et la volonté prennent le pas sur l'imagination. De là, le naïf étonnement qui révoltait miss Burney.

Adhémar s'approcha d'Henriette.

— En vérité, dit-il, aurais-je jamais eu l'audace de croire que mademoiselle de Clairvaux voudrait bien s'occuper du pauvre chevalier?

— Vous aviez grand tort, répondit Henriette d'une voix étouffée; à défaut de la sympathie, la reconnaissance ne m'en faisait-elle pas un devoir?

Derrière le gracieux visage de la jeune fille, la tête rude du colporteur émergea brusquement.

— Désolé d'arracher M. de Kerbrac à un si touchant entretien, mais j'ai à lui parler de choses plus graves que des amourettes d'écolier et de pensionnaire.

Pelletier attira le chevalier à l'écart.

— Débarrassez-vous de ce gêneur; si j'ai bonne mémoire, il n'a qu'une simple question à vous adresser.

— Soit, fit Adhémar avec hauteur, en suivant Joël dans la pièce voisine; veuillez vous rappeler qu'il y a des dames qui attendent. Vous venez de parler avec une

LOCATIONS DIVERSES

A louer, dès maintenant, de vastes locaux bien clairs, pour ateliers ou autre usage; prix réduit. S'adr. Bureau de la Grande Brasserie.

A louer de suite un beau et grand magasin, rue des Moulins n° 12. S'adresser à la boulangerie du même numéro.

Salle de réunion

A louer pour le 24 juin prochain ou même plus tôt, au rez-de chaussée, rue de l'Orangerie n° 4. S'adresser Etude du notaire Guyot, rue du Môle 3.

AVIS

Dans une maison située sur une grande route, passage très fréquenté, peu éloigné de la ville,

on offre à louer

de grands et vastes locaux pouvant être utilisés comme :

Distillerie, tonnellerie, teinturerie, encavage, etc., etc.

Les citoyens Duvanel et Lambert pourront renseigner.

Magasins à louer

pour le 24 juin prochain, à l'angle des rues St-Maurice et du Concert.

S'adresser Etude du notaire Guyot, Môle 3.

ON DEMANDE A LOUER

958 On cherche à louer un magasin ou un premier étage de grandeur moyenne, au centre de la ville. Le bureau du journal indiquera.

OFFRES DE SERVICES

Une bonne cuisinière d'un certain âge cherche à se placer le plus tôt possible. S'adresser Evole 29.

Une brave fille qui connaît tous les travaux du ménage, voudrait se placer. S'adresser chez M. Emile Baillot, rue des Moulins 39, Neuchâtel.

Une personne de toute confiance se recommande pour faire des ménages ou des bureaux. Rue du Râteau 1, 4^{me} étage.

Une sommelière

qui parle trois langues cherche à se placer dans un établissement honorable. Entrée à volonté. S'adresser Grand'rue n° 3, au 1er.

Une jeune fille de 19 ans, qui parle les deux langues, désire se placer pour faire tout le ménage. S'adresser rue de l'Hôpital 10, au 1er étage, devant.

Un jeune homme de 22 ans, sachant très bien traire, soigner le bétail, et connaissant les ouvrages de la campagne, cherche à se placer de suite ou pour la fin de janvier. S'adresser à M. Eugène Berthoud, à Colombier.

rare insolence, monsieur le colporteur et, sans la situation exceptionnelle où nous sommes placés vis-à-vis l'un de l'autre, je vous en demanderais raison.

— Pour me tuer comme lord Musgrove! Mettez-vous donc dans la tête, monsieur de Kerbrac, que, lorsqu'on a l'honneur d'être le mandataire de la Vendée, de tenir entre ses mains la destinée d'un pays tout entier, il n'est pas permis de faire le spadassin et de se jeter tête baissée, comme un fou, dans la première aventure qui se présente. J'ai le point d'honneur aussi chatouilleux que vous et pourtant, Monsieur, je vous jure qu'à l'heure présente, je recevrais un soufflet sans même songer à me battre; mon sang et ma vie ne m'appartiennent plus.

— Si c'est une leçon que vous êtes venu me faire, je ne l'accepte pas.

— Tant pis pour vous! mon âge et mon dévouement à la cause royale me donnent le droit de vous dire quelques vérités. Mais vous avez hâte de retrouver une charmante compagnie, et je vous ferai la grâce d'être bref. Que sont devenues les dépêches du général d'Elbée?

(A suivre.)

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande une fille sérieuse pour faire la cuisine et le ménage. S'adresser Faubourg des Sablons 16.

Dans un ménage soigné et sans enfants, on demande pour le 13 février, une domestique bien recommandée, propre et active. S'adresser rue du Musée 6, 1er étage.

955 Un homme d'âge mûr, connaissant les soins à donner au bétail et sachant traire, trouverait de suite emploi; de bonnes recommandations sont exigées. S'adresser au bureau du journal.

Mme W. Rühlisberger, à Thielle, cherche une bonne cuisinière, déjà d'un certain âge, parlant l'allemand et le français. Inutile de se présenter sans d'excellentes recommandations

960 On demande une personne de toute confiance, sachant bien coudre, pour aider dans un ménage. Le bureau du journal indiquera.

959 On demande une personne très bien recommandée, pour tout faire dans un ménage sans enfants. La place n'est pas pénible. Le bureau du journal indiquera.

On demande, pour le 1^{er} mars, une bonne domestique

sachant faire la cuisine. S'adresser sous chiffre H. 423 X., à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Genève.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune jardinier, exempté du service militaire et muni de bonnes références, cherche à se placer comme jardinier dans une bonne maison ou comme aide dans une grande horticulture distinguée. Adresser les offres à Rodolphe Mosse (Jean Gritscher), Lindau au Lac de Constance. (Mag. 37 M.)

964 Une jeune fille d'une bonne famille de Lucerne, désirant apprendre le français et en même temps se perfectionner dans l'état de tailleuse qu'elle connaît déjà passablement, désirerait trouver une place chez une bonne couturière de la ville. S'adr. au bureau de la feuille.

Un jeune homme de toute confiance, connaissant la tenue de livres et le service d'un magasin, demande emploi de suite. Conditions favorables. S'adresser rue St-Maurice 8, au 1er.

On demande de suite un bon remonteur. Petit-Catéchisme n° 1.

AVIS DIVERS

Un garçon de 15 ans cherche une pension dans le canton de Neuchâtel, de préférence en ville, dans une honorable famille, dans le but d'apprendre le français. En dehors des heures d'école, il se soumettrait volontiers à certains travaux de maison, afin d'obtenir une réduction sur le prix de pension. S'adresser à Elise Gyger, chez M^{me} Poyet, rue de Flandres, Neuchâtel.

L'ÉCOLE DU DIMANCHE ENFANTINE

qui a été fermée à cause de la rougeole, recommencera dimanche 22 janvier, à une heure, dans le local ordinaire.

FRÉDÉRIC MARTY

menuisier - ébéniste
Atelier et domicile: Ruelle DUPEYROU 3.

Se recommande pour travaux de menuiserie. Façon, vernissage et réparation de meubles en tous genres.

Clinique Ophthalmique

du
D^r L. VERREY
Neuchâtel, 21, F. du Lac, Neuchâtel

Directrice: Mademoiselle K. BOEHM, ancienne directrice de la clinique ophthalmologique (Hottinger-Hof), du professeur HORNER, à Zurich. (H. 488 L.)

Traitement des affections oculaires. — Opérations.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

GRANDE SALLE du Bâtiment de Conférences

Dimanche 22 Janvier, à 7 h. du soir

L'École missionnaire à Bâle

CONFÉRENCE

donnée par

M. ESSLER, ancien missionnaire.

Bâtiment de Conférences

(SALLE MOYENNE)

RÉUNION POUR OUVRIERS

Mardi 24 janvier 1888

à 8 heures du soir

BENJAMIN FRANKLIN

Par M. Victor HUMBERT.

Une bonne couturière

d'un âge avancé, sachant bien raccommoder et confectionner tous genres de vêtements, s'offre pour aller en journée. S'adresser à Mme Gerber, Chavannes 23, 2^{me} étage.

Une veuve, propre et soigneuse, désire prendre un jeune enfant en pension. S'adresser rue des Moulins 19, au 1er étage.

Théâtre de Neuchâtel

Bureaux: 7 1/2 h. — Rideau: 8 h.

LUNDI 23 JANVIER 1888

A LA DEMANDE GÉNÉRALE

DEUXIÈME GRANDE

SOIRÉE DE GYMNASTIQUE

THÉÂTRALE & MUSICALE

donnée par la

Société fédérale de Gymnastique

PATRIE

DE NEUCHÂTEL

avec le bienveillant concours de la

FANFARE ITALIENNE de Neuchâtel

au bénéfice

d'une œuvre de bienfaisance.

PROGRAMME :

Première partie

- 1° Traforo del Moncanisio, Marcia, Aquila.
- 2° Préliminaires et Combat avec massues, et accompagnement de musique. — (Exercices nouveaux, produits p^r la seconde fois sur le théâtre de Neuchâtel).
- 3° Travail au reek.
- 4° Série de grandes pyramides de pied ferme.
- 5° Casta Diva, Cavatina, Verdi.
- 6° Ballet des matelots, par 16 exécutants costumés.

Entr'acte: 10 minutes.

Deuxième partie

LE COUPÉ DU DOCTEUR

Comédie en 1 acte, par Victor BERNARD.

San Coppo, P. H. — Fourcherol, C. J.

Chanvolé, A. S.

Nisida, A. L. — Joséphine, A. M.

- 8° Potpourri Zickoff.
- 9° Barres parallèles.
- 10° Productions Individuelles, tours de force, etc.
- 11° Chants (duo), par J. D. et A. B.
- 12° Ballet des Végénolans, par 16 exécutants costumés (8 Dames et 8 Messieurs).

Les deux Ballets produits dans cette soirée sont composés par M. W. Lovetti, professeur à Lausanne.

Le Ballet des Végénolans (Vigneron) est celui qui a été tant applaudi lors du dernier Cortège historique à Neuchâtel.

PRIX DES PLACES :

Premières numérotées, 2 fr. — Parterre numéroté, 1 fr. 50. — Secondes, 1 franc.

On peut se procurer des billets à l'avance au magasin de musique SANDOZ-LEHMANN, successeur de Sœurs Lehmann, et le soir à la Caisse.

Dépôt de pianos et harmoniums de la maison HUG FRÈRES, à Bâle.

Deutsche Stadtmission.

Jeden Sonntag u. Mittwoch, Abends 8 Uhr, Versammlung in der Terreaux-Kapelle.

PHOTOGRAPHIE JEAN ROSSI NEUVEVILLE

Le soussigné qui pendant plus de 3 ans a géré à Neuchâtel, Gibraltar 15, une maison de photographie sous le nom de Photographie populaire, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de transférer sa maison à Neuveville, vis-à-vis de la Gare. 6 fr. la douzaine. Le prix des cartes est toujours le même, savoir: Tous les clichés en nombre de plus de 5 mille faits à Neuchâtel et environs sont soigneusement conservés à la disposition des clients. Grande salle de pose vitrée toujours chauffée pendant l'hiver. Voyage d'aller et retour Neuchâtel 3^{me} payé pour une commande d'au moins deux douzaines. Tirage, vente de produits et leçons de photographie pour MM. les amateurs. Sur demande, comme il le faisait à Neuchâtel, il se rend à domicile chez les clients mêmes, pour vues de maisons et intérieurs, groupes de familles, classes, noces et sociétés, portraits de bébés et de personnes décédées, reproductions d'objets d'art et industriels etc. JEAN ROSSI.

GRÜTLIVEREIN NEUENBURG

THEATER-VORSTELLUNG

Sonntag Abend den 22. Januar

Programm:

SÖHNE DER BERGE

oder

zwei von den Jesuiten Verfolgte

Vaterländisches Schauspiel mit Gesang, in 5 Akten

von A. Lang

Kasseneröffnung 7 Uhr

ENTRITTSPREIS:

Anfang 8 Uhr

Für Mitglieder, 50 Cts. — Für das Publikum, 70 Cts.

Mitglieder können ihre Billette à 50 Cts. bis Abends 6 Uhr im Café Grütli beziehen, später an der Kasse zu 70 Cts.

Freundlich ladet ein,

Der Vorstand.

Collège des Terreaux

Cours de dessin et de peinture de paysage et de fleurs le jeudi après midi, de 2 à 4 h., par Mlle Berthe GAY.

7^{me} Conférence académique

AU BÉNÉFICE DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE

Mardi 24 janvier, à 5 h. du soir dans l'Aula de l'Académie.

L'or, son origine et son histoire
Par M. le D^r JACCARD.

Les cartes d'entrée, au prix de 5 fr. pour les 6 dernières conférences (étudiants et élèves de pensionnats, 2 fr. 50), sont déposées chez le concierge de l'Académie.

Cartes de séance à 1 fr. 50 et 75 c., à la porte de la salle.

TONHALLE - BRASSERIE

Aujourd'hui samedi, à 7 h. du soir

Consoimé aux fines herbes.
Tripes nat. et mode de Caen.
Pommes de terre à la croquette.
Poitrine fumée avec choucroute.
Haricots flageolets.
Dessert.

Le couvert: 1 Fr. 50.

M. SUTTER-SOTTAZ

a l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général, qu'il a repris le

Restaurant BRETON
rue Fleury 16.

Fondues à toute heure

— Se recommande. —

TONHALLE-BRASSERIE

Dimanche 22 janvier 1888
à 8 heures du soir

CONCERT POPULAIRE

donné par la
FANFARE ITALIENNE

ENTRÉE: 30 centimes

Programme nouveau

SOCIÉTÉ DES OFFICIERS

Séance de Mardi 24 courant, à 8 1/2 h., au local, Café de la Poste.

ORDRE DU JOUR:

1° Conférence (dont le sujet et l'auteur seront indiqués dans la Feuille d'Avis de lundi prochain);
2° Discussion des objets portés à l'ordre du jour de la réunion des délégués de la Société fédérale, devant avoir lieu à Berne le 29 courant, savoir:

a) Proposition de la section d'Argovie concernant la suppression des cours de répétition par bataillon et leur remplacement par des cours de répétition par régiment;

b) Réorganisation des bataillons de carabiniers;

c) Tir aux armes de guerre en dehors du service (proposition de la section de la VII^e division).

La brochure de M. le major de carabiniers A. Steiger, promoteur de cette dernière proposition, est à la disposition de Messieurs les officiers auprès du secrétaire, M. Albert de Montmolin, Place Purry 4.

Neuchâtel, 19 janvier 1888.

Le Comité.

Cercle des Travailleurs

NEUCHÂTEL

Assemblée générale ordinaire
Samedi 21 janvier, à 8 h. du soir.

Ordre du jour réglementaire.

Vente des vieux journaux.

Le Comité.

Bonne musique de bal.

Se recommande,
HAGER, directeur de musique,
Bienne.

BAL! BAL!

Dimanche 22 janvier
à la Brasserie du Jardin botanique
(BAS DU MAIL)
ORCHESTRE: LA BETZCHEN.

**LES DÉCOUVERTES DE NINIVE
et de Babylone**
au point de vue biblique.

Quatre séances publiques et gratuites
par M. WALTHER, pasteur à Avenches,
les lundis 16, 23, 30 et mardi
31 janvier, à 8 h. du soir, dans la
Salle circulaire du Gymnase

Deuxième conférence
lundi 23 janvier
Une visite au palais d'un roi assyrien.

La famille L.-A. BOREL adresse
ses remerciements et l'expression de
sa plus vive reconnaissance à toutes
les personnes qui lui ont témoigné
leur sympathie à l'occasion des pé-
nibles épreuves qu'elle vient de tra-
verser.

Avis aux Patineurs

Superbe glace sur l'ancienne Thielle
en-dessous de Cressier.
Bonne consommation est réservée aux
amateurs.

Se recommande,
Charles GANQUILLET,
TENANCIER
de l'hôtel de la Croix Blanche.

UNION CHRÉTIENNE DE JEUNES GENS
Samedi 21 janvier
à 1 h. du soir

VENTE
pour couvrir les frais d'achat d'un piano,
au local,
Rue du Musée 4
où les dons peuvent encore être remis
jusqu'à samedi matin.

Ecole-Chapelle des Chavannes
Ecole du dimanche à 9 1/2 h. du matin.
Culte en français à 10 1/2 h. — De 2 à
3 h., service en italien.

Bibliothèque populaire de la Suisse romande. —
Sommaire du numéro de Janvier :

- I. La Bibliothèque populaire à ses abonnés, poésie.
- II. La vie en beau; par F. de Spengler.
- III. La comtesse de Lowenstein, roman viennois, par Berthe Vadier (1^{re} partie).
- IV. Un moderne sybarite (William Beckford), par Gustave Revilliod.
- V. La revanche d'Arlequin, comédie italienne en trois tableaux, par B. V.
- VI. Les peuplades de Madagascar, notes de voyage, par Charles Buet.
- VII. Immortelle, conte, par Julie Anneville.
- VIII. Poésie : Soyex la bienvenue, par L. Tournier.
- IX. Tablettes d'un fureteur : une page inédite d'Amiel.
- X. Chronique romande, par Ad. Ribaux.
- XI. Revue politique, par A. B.
- XII. Chronique parisienne, par J.
- XIII. Feuilles au vent, par XXX.
- XIV. Causerie, par S. F.

Chaque mois un volume de plus de 200 pages.
ABONNEMENT : Suisse, 12 fr. Union postale, 15 fr. — L'abonnement est annuel et part du 1^{er} janvier. — Le numéro séparé : Suisse, 1 fr. 25. Union postale, 1 fr. 75.

Bureaux d'administration : Imprimerie JAUNIN frères, rue du Pont, 21, LAUSANNE.

NOUVELLES POLITIQUES

La Gazette de Moscou considère la paix comme assurée. Elle souhaite que les autres puissances soient aussi sincères que la Russie dans leurs désirs pacifiques, et surtout que les actes des voisins de la Russie correspondent à leur langage.

Les journaux polonais en Galicie invitent la jeunesse polonaise à rester calme, à se tenir en garde contre les excitations révolutionnaires et à éviter tout ce qui pourrait ressembler à une agitation compromettante pour la cause polonaise.

On dément la nouvelle qu'un corps d'armée du Caucase serait dirigé vers la frontière occidentale.

Une dépêche de Vienne, au Times, dit que dans la capitale autrichienne l'attention se porte maintenant sur le genre de rapports qui unissent l'Allemagne à l'Autriche Hongrie. La tardive répudiation, par le gouvernement allemand, d'articles insultants pour l'Autriche-Hongrie parus dans d'importants journaux alle-

mands, n'a nullement effacé la mauvaise impression causée par ces articles.
« Bref, dit la dépêche, on a éprouvé un sentiment général de surprise en voyant qu'après les pompeuses annonces des bienfaits de la triple alliance, les organes du prince de Bismarck parlaient comme si, pour maintenir la paix de l'Europe, il fallait absolument que l'Autriche-Hongrie fit des concessions à la Russie dans la péninsule des Balkans. »

Allemagne

La commission militaire du Reichstag a adopté le projet de loi sur la landwehr et le landsturm, avec cet amendement que le temps passé dans l'armée active, avant l'âge de vingt ans, comptera pour le service dans la landwehr.

Le ministre de la guerre a insisté sur la nécessité de rendre l'armée aussi forte que possible. « La prochaine guerre, a-t-il dit, sera une lutte pour l'existence et l'indépendance des nations. Le second ban de la landwehr et même le landsturm doivent être armés du nouveau fusil. Certes, ils ne sont destinés qu'à tenir garnison dans les places fortes; mais, en cas de danger, eux aussi auront à combattre l'ennemi. »

Le ministre n'a répondu qu'évasivement aux questions qu'on lui posait sur l'étendue des crédits exigés par la nouvelle loi, il a cependant indiqué qu'il faudra environ 230 marcs par homme, ce qui suppose une dépense de beaucoup plus de 100 millions de marcs.

Les cours de tir, qui se feront à partir du 19 mars à l'Ecole militaire de Spandau, seront suivis, cette année, par des officiers et sous-officiers de tous les régiments de cavalerie de l'armée allemande. Cette mesure est inspirée par une décision de la direction supérieure de l'armée, en vertu de laquelle on s'attachera à l'avenir, avec plus de soin que par le passé, à exercer la cavalerie au tir avec la carabine.

Alsace-Lorraine. — Des perquisitions ont eu lieu à Strasbourg au domicile et au bureau d'un nommé Dietz, employé dans la section du matériel d'exploitation des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine. Dietz était soupçonné d'avoir vendu à la France des documents concernant les mesures prescrites en cas de mobilisation, la marche et l'organisation des trains qui, en temps de guerre, transporteront les troupes, etc.

Des documents compromettants ont été saisis par le chef du parquet, et Dietz qui, selon la Post, a fait des aveux, a été arrêté et conduit en prison.

Il est originaire de la Bavière rhénane. La femme de Dietz a été arrêtée également.

— Le gouvernement vient de prescrire aux employés de l'état-civil d'inscrire sur les registres, dans la forme allemande, tous les prénoms pour lesquels cette forme existe. On ne pourra inscrire les prénoms sous la forme française que sur la demande expresse des parents dans la partie du territoire lorrain où la langue française est d'usage exclusif.

Italie

La Tribuna dit que le ministre de la guerre a ordonné d'embarquer le plus promptement possible, pour Massaoua, la brigade de réserve stationnée à Naples.

La colonie italienne de New-York a offert à la mère-patrie de former à ses frais une compagnie de volontaires pour Massaoua.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

Au Vatican. — Les fêtes jubilaires occuperont encore six dimanches, car il y a encore six vénérables à béatifier.

Chaque fois, le pape fera lire le décret de béatification par un cardinal qui célébrera ensuite une messe solennelle. Léon XIII viendra l'après-midi faire une prière devant l'image du nouveau saint.

— Le pape vient de conférer la grande croix de l'ordre de Pie IX au comte Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France près le Saint-Siège.

— Le steamer Océan (2,800 tonnes), le premier navire de la flotte anglaise destinée au transport du pétrole entre New-York et les ports français et allemands, vient d'être lancé à Greenok.

— Quatre mille ouvriers occupés à endiguer le fleuve Jaune ont été surpris par une inondation; la plupart ont péri.

— L'empereur du Maroc est complètement rétabli.

— Jeudi a eu lieu à l'Académie française la réception de M. Gréard, directeur général de l'enseignement. Le réci-

piendaire a fait l'éloge du comte de Fal-loux, son prédécesseur. C'est M. le duc de Broglie qui lui a répondu par un discours ingénieux et charmant.

— Les manufactures d'armes de Liège ont refusé la commande de 30,000 fusils Berdan que le gouvernement bulgare leur avait faite. Elles ont donné pour raison de leur refus que les commandes du gouvernement belge ne leur permettaient pas en ce moment d'accepter les offres de la Bulgarie.

NOUVELLES SUISSES

Rachat du Nord-Est. — Le Conseil fédéral a décidé de faire les offres suivantes à la Compagnie du Nord-Est :

La Compagnie cède à la Confédération tout son avoir, y compris la ligne Zurich-Lucerne et ses droits sur les lignes communes du Bötzbürg, du sud de l'Argovie et de Wohlén à Bremgarten, ainsi que ses fonds disponibles et le solde actif de l'exercice 1887 et du compte profits et pertes.

La Confédération prend possession de cet avoir avec tous les droits et toutes les charges de la Compagnie.

La Confédération se réserve tous ses droits primordiaux dans toute leur étendue.

La Confédération indemniserait la Compagnie par des obligations fédérales 3 1/2 % et au pair, à raison de 600 fr. l'action de priorité et de 500 fr. la petite action.

L'intérêt courra dès le 1^{er} janvier 1887 et sera payé tous les six mois.

Le capital sera remboursé dans un délai maximum de 70 ans, par des amortissements annuels d'au moins 500,000 fr.

Les actions de priorité recevront un dividende pour 1880, 1881, 1882, 1883 et 1886 et un dividende de 30 fr. pour 1887.

La Compagnie chargera les directeurs actuels d'établir, aux frais de la Confédération, les comptes de liquidation.

Après l'adoption réciproque de la convention, la Confédération fixera la date de son entrée en possession.

La remise des obligations fédérales à la compagnie devra se faire dans un délai maximum de 18 mois après la signature de la convention.

Les dividendes et les intérêts devront être payés dans un délai de trois mois après la signature de la convention.

La Confédération prendra à son service, dans les mêmes conditions, les membres de la direction de la Compagnie, sous réserve d'utiliser cas échéant leurs services pour les autres lignes ferrées dont elle pourrait devenir propriétaire.

La Confédération s'engage à prendre à son service tous les autres fonctionnaires et employés du Nord-Est, dans leurs conditions actuelles; si la chose n'est pas possible à l'égard de quelques-uns, elle leur payera une indemnité équitable.

La réserve pour la reconstruction du fonds des pensions sera versée à la caisse de secours. Elle prend l'engagement de consolider l'état de cette dernière.

La convention tombera d'elle-même si elle est rejetée par l'assemblée générale des actionnaires du Nord-Est, qui aura lieu en février prochain.

Elle tombera également si l'Assemblée fédérale ne l'accepte pas éventuellement avant la fin de juin 1888 et si le peuple suisse ne l'adopte pas définitivement avant la fin de l'année courante.

Les divergences d'interprétation de la convention seront jugées souverainement par le Tribunal fédéral.

Exposition de Melbourne. — Il y a eu jeudi à Berne, au Département de l'extérieur, une conférence de représentants de l'industrie horlogère et celle des broderies, au sujet de la participation de ces industries à l'Exposition de Melbourne.

Il a été décidé de demander au comité de Londres de prolonger le délai d'inscription jusqu'à la fin de mars, afin de permettre l'organisation d'une section suisse à cette Exposition. Si la demande est accordée, les deux industries mentionnées ci-dessus espèrent faire en commun une très belle exposition.

Le consul suisse à Melbourne, M. de Pury, sera invité à se charger des fonctions de commissaire.

Le Département de l'extérieur proposera au Conseil fédéral d'accorder un crédit pour couvrir les frais généraux d'administration, de transport à Melbourne, d'assurance de transport et contre l'incendie, de décors, d'installation et pour une partie des frais de vitrines.

Jubilé du pape. — Le Vaterland annonce que 230 citoyens suisses se sont inscrits pour participer au pèlerinage de Rome. Les pèlerins partiront le 23 janvier par un train express Lucerne-Milan.

GENÈVE. — Le célèbre compositeur de musique Massenet est actuellement à Genève; le théâtre retentit de son nom et de sa gloire; M. Massenet dirigeait l'orchestre, mercredi, à la représentation de son opéra comique de Manon; hier soir, il y a eu première représentation de son opéra inédit, Don César de Bazan, et aujourd'hui on entendra un grand concert réservé spécialement à l'interprétation de ses œuvres.

CHRONIQUE NEUCHATOISE

Loi sur les communes

La commission du Grand Conseil chargée de préavis sur le projet de loi concernant les communes, a pris vendredi des décisions définitives.

Le National rapporte comme suit les changements survenus;

Le projet dit que les communes ne peuvent ester en justice sans l'autorisation du Conseil d'Etat; on ajoute que cette autorisation n'est toutefois pas nécessaire lorsqu'il s'agit pour une commune de faire des actes conservatoires, ou de plaider contre l'Etat ou dans des procès ne dépassant pas la compétence souveraine des présidents de commune.

On vote la rédaction suivante d'une décision votée précédemment.

« Les communes ne peuvent contracter aucun emprunt ou engagement financier, ni décider aucune création ni construction dont l'importance dépasserait la moitié du budget ordinaire de l'année sans l'autorisation du Conseil d'Etat. »

Concernant les fusions et les disjonctions de communes, on maintient sans discussion les décisions prises en de précédentes séances, sauf une seule; en effet, vu une protestation émanant de tous les contribuables d'Engollon contre la fusion projetée de leur localité avec Fontaines, on décide qu'Engollon restera une commune autonome.

Le total des communes est donc porté de 64 à 65.

On décide de dire dans l'article relatif à l'exclusion du droit de vote: Ne peuvent être électeurs ni éligibles les contribuables qui n'ont pas payé les impositions de deux années dues à la commune de leur domicile.

Les élections auront lieu dans la première quinzaine de mai, au lieu de la dernière quinzaine d'avril.

Le nombre des membres de la commission scolaire ne peut être inférieur à trois. On fait abstraction du maximum, qui sera fixé par les autorités communales.

Dans le conseil général ni dans le conseil communal ne peuvent siéger ensemble des parents et alliés au premier, deuxième et troisième degrés, dans la commission scolaire les parents et alliés au premier et au deuxième degré.

Les décisions concernant la représentation des minorités sont modifiées à une forte majorité dans un sens plus favorable aux partisans de la représentation proportionnelle. La rédaction définitive est renvoyée à la sous-commission.

On prévoit dans les moyens financiers la reconstitution du fonds de ressortissants dans les communes en déficit pour l'assistance, cela dans la forme indiquée dans un numéro précédent; cette reconstitution ne commencera qu'au jour où la recette de l'alcool sera suffisante.

Le principe de l'organisation d'une assurance est prévu dans la loi.

La commission se réunira encore une fois après la session du Grand Conseil.

Jura-Neuchâtelois. — Bulletin du trafic et des recettes de l'exploitation en décembre 1887:

33,000 voyageurs	fr. 23,900
85 tonnes de bagages	> 1,440
800 bestiaux	> 800
3,900 tonnes de marchandises	> 15,860
Total	fr. 42,000

contre 43,375 fr. 71 en décembre 1886.

Le total des recettes de l'année s'élève à 723,029 fr. 70 et présente une augmentation de 44,693 fr. 38 sur celles de 1886. Ces chiffres seront cependant quelque peu modifiés, car les recettes des deux derniers mois ne sont qu'approximatives.

CHRONIQUE LOCALE

Informations prises à bonne source, il n'y a pas un mot de vrai dans l'entre-filet du Courrier annonçant que le pape a donné 150,000 fr. pour l'érection d'une église catholique à Neuchâtel.

Le lac de Morat n'est pas aussi bien gelé qu'on a voulu le dire. En tous cas le service des bateaux à vapeur continue sans la moindre perturbation.

Le concert populaire donné dernièrement à la Tonhalle par la Musique italienne ayant eu un plein succès, un nouveau concert aura lieu demain soir; que le public, amateur de musique, sache en profiter.

Place de télégraphiste à Neuchâtel au concours. S'adresser jusqu'au 1^{er} février 1888 à l'inspecteur des télégraphes à Berne.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 20 janvier.

La commission d'initiative s'est prononcée, par 13 voix contre 3, contre la prise en considération de la proposition d'amnistie pour les crimes et délits politiques.

La même commission a pris en considération la proposition Gaudin relative à l'inamovibilité des ministres de la guerre et de la marine.

La commission de la loi municipale a adopté, par 6 voix contre 3, le projet relatif à la résidence du préfet de la Seine à l'Hôtel-de-Ville.

Constantinople, 20 janvier.

Le sultan vient de donner l'ordre au gouverneur d'Andrinople de commencer les travaux de défense de la ville.

San Remo, 20 janvier.

L'état de la gorge du prince s'est assez amélioré pour qu'il espère sortir au premier jour.

Berlin, 20 janvier.

Le couple impérial a reçu à midi les présidents des deux Chambres de Landtag. Dans l'entretien qu'il a eu avec eux, l'empereur a insisté sur l'excellente situation des finances de l'Etat et exprimé incidemment l'espoir que la paix sera maintenue, ce qui rendra cette situation plus favorable encore. Il a exprimé sa satisfaction particulière de l'heureux résultat de la politique des chemins de fer, qui, à l'origine, n'était pas sans causer quelque appréhension, à cause des dépenses considérables qu'elle nécessitait.

Londres, 20 janvier.

Le Times dit que la Serbie a commandé en Amérique 150,000 fusils.

Le Times reçoit de Sofia une dépêche disant que les Bulgares déclarent que le prince de Cobourg ne partirait que si les puissances étaient unanimes à le demander et garantissaient au peuple bulgare un état de choses conforme à ses aspirations.

Sofia, 20 janvier.

La princesse Clémentine et le prince Ferdinand seront dimanche à Philippopolis.

Paris, 20 janvier.

Selon une dépêche de Toulon, une grande activité règne à l'arsenal pour tenir l'escadre prête à partir, armer les navires cuirassés et les croiseurs disponibles. Les ouvriers travaillent des heures supplémentaires.

CULTES DU DIMANCHE 22 JANVIER 1888

ÉGLISE NATIONALE

8 h. Catéchisme au Temple du Bas.
9 3/4 h. matin. 1^{er} Culte à la Collégiale.
10 3/4 h. m. 2^e Culte à la Chapelle des Terreaux.
3 h. du soir. 3^e Culte au Temple du Bas.

Tous les samedis, réunion de prières et d'édification, à 8 h. du soir, à la Chapelle des Terreaux.

Deutsche reformirte Gemeinde.

9 Uhr. Untere Kirche: Predigt-Gottesdienst.
11 Uhr. Terreaux-Schule: Kinderlehre.
Vormittags 9 Uhr. Gottesdienst in Pesoux.
Nachmittags 3 Uhr. " in Boudry.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

8 1/2 h. du matin. Catéchisme. Bâtiment de Conférences (Grande Salle).
10 1/2 h. du matin. Culte au Temple du Bas.
2 1/2 h. du soir. Culte à la Chapelle des Terreaux.
7 h. du soir. Conférence missionnaire présidée par M. Essler, ancien missionnaire.

Chapelle de l'Ermitage.

9 3/4 h. du matin. Culte.
7 heures du soir. Culte.

Samedi, à 8 h. du soir, réunion de prières. Bâtiment de Conférences (Salle moyenne).

Mercredi, à 8 h. du soir, Soirée familiale. Bâtiment de Conférences (Salle moyenne).

ORATOIRE ÉVANGÉLIQUE, r. de la Place d'Armes. Dimanche: 10 h. Culte avec Cène. Soir 7 heures. Réunion d'évangélisation.
Mercredi, 8 heures. Réunion d'études bibliques. Samedi 8 h. Réunion de prières.

ÉGLISE LIBRE. Dimanche, à 10 1/4 heures. Bâtiment de Conférences (Petite Salle).

SALE DU VAUSEYON, 7 h. du soir. Culte.

CULTE ANGLAIS à 10 1/2 heures du matin et à 3 heures du soir, grande salle de l'immeuble Sandoz-Travers (rue de la Collégiale).